

## La mondanité des fonctionnaires du culte

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Conférence épiscopale](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 22 mai 2020

**Paul Lignières**, ancien avocat, vice-recteur de la Catho à Paris, a écrit quelques tweets pour justifier l'inaction judiciaire des évêques devant le Conseil d'Etat. Tweets partagés, encensés par des éminentes personnalités comme **Isabelle de Gaulmyn**, directeur de la publication de La Croix, ou encore Mgr **Malle**, évêque de Gap. Il écrit notamment cette phrase sublime :

Personnellement, je pense qu'il aurait été risqué d'exposer la représentation "officielle" de l'Église en première ligne dans un tel combat et qu'il a donc été sage de ne s'exposer de cette façon-là.

Il a été aussitôt repris par un prêtre, qui a rétorqué :

Personnellement, je pense qu'il aurait été risqué que le Christ s'expose en première ligne devant les grands prêtres et Pilate et qu'il a donc été sage de sa part de ne pas affronter un tel combat et une possible condamnation à mort.

Quelques instants plus tard, le dénommé Lignières a bloqué la visibilité de ses tweets pour ce prêtre... Cela résumé assez parfaitement la situation de l'Eglise qui est en France : un dialogue mondain, c'est-à-dire réservé à qui a un certain pouvoir, un mépris pour les autres, une pusillanimité dans l'action et un manque de foi terrible.

Dans une tribune publiée dans [Valeurs Actuelles](#), un prêtre estime que l'épiscopat est devenu un syndic de faillite :

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : en ne voulant pas envisager que les fidèles ont des droits qu'il appartient aux pasteurs de défendre, ne voulant pas plus envisager que Dieu a le droit d'être publiquement honoré et adoré, et que, là-aussi, c'est normalement entre les mains des évêques qu'a été remise la responsabilité ordinaire de le défendre, ces derniers, après la décision du Conseil d'Etat, apparaissent tels qu'ils sont : inexistantes, inconsistantes, pusillanimes. Le 27 mars 1908, Maurras achevait sa chronique politique dans le journal *L'Action française* par ces mots : « *La devise de notre Action française est d'agir, d'avancer, de manifester par tous les moyens, même légaux.* » Point besoin d'être maurrassien pour s'approprier cette idée : tous les moyens licites doivent être mis en œuvre pour obtenir la victoire. Comment prétendre l'obtenir si l'on n'essaie même pas !?

Et savez-vous ce qu'ont reproché (encore sur twitter) les clercs qui ont lu cette tribune ? Que son auteur soit anonyme. Evidemment, c'est plus difficile pour déclencher les foudres épiscopales contre lui. Car des foudres épiscopales, il y a en a. Des évêques qui aboient, nous en connaissons. Mais ils n'aboient pas contre le gouvernement ni les grands de ce monde. Non : ils aboient contre leurs prêtres, à qui ils interdisent formellement d'aller célébrer des messes à domicile, en comité restreint, ou de distribuer la Sainte Eucharistie. C'est certainement cela le plus terrible dans cette affaire.